

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE

SCAN ME



Edition N°1402 du Mardi 9 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP 2025

TAREK AGUENIOU, DIRECTEUR COMMERCIAL DE YASSIR EXPRESS, à ALGER16

« NOTRE MISSION EST DE FACILITER LA VIE AUX ALGÉRIENS »

• ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM



P. 5

COUPE ARABE FIFA 2025



ALGÉRIE - IRAQ (AUJOURDH'UI À 18H)
POUR CONFIRMER LA QUALIF' ET LA SUPRÉMATIE

Pp. 13, 14 et 15

SANTÉ - MAGAZINE



LARYNGITE AIGUÈ CHEZ LE BÉBÉ
RECONNAÎTRE LES SIGNES ET ADOPTEZ LES BONS GESTES

P. 11

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

LA NOUVELLE ALGÉRIE EN MARCHE

P.16

À quelques jours seulement de la fin de l'année 2025, l'Algérie se tient à l'aube d'une phase décisive de son développement national. La revue El Djéich, dans sa dernière livraison parue hier, a insisté sur l'importance cruciale du parachèvement du projet de renouveau national et sur la responsabilité collective que cela implique.

ACCIDENT SURVENU À BENI ABBES
• LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIGHA AU CHEVET DES BLESSÉS



CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET L'ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

EMPLOI
ALLOCATION CHOMAGE

L'ÉTAT PASSE À L'ACTION

P.3

« FAIRE DE L'EMPLOI UN PILIER DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL »
AFFIRME LE PRÉSIDENT TEBBOUNE



saviez-vous



ORAN

SAISIE D'UNE QUANTITÉ DE DROGUES ET DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Les services de police d'Oran ont arrêté un dangereux trafiquant de drogues dures, membre d'un réseau criminel organisé, et saisi 4,5 kg de kif traité, 150 g de cocaïne, ainsi que plus de 3.500 comprimés psychotropes, a-t-on appris dimanche dernier auprès de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, l'opération a été engagée à la suite d'informations parvenues à la Brigade de lutte contre la criminalité urbaine de la Sûreté de daïra de Bir El Djir, faisant état d'activités suspectes impliquant le mis en cause. Les éléments de la brigade ont alors mis en place une surveillance étroite de ses déplacements, indique un communiqué de la cellule de communication et des

relations publiques. Grâce au dispositif mis en place, le suspect a été interpellé à bord d'un véhicule qu'il utilisait pour le transport et la distribution de drogues au sein du tissu urbain, précise la même source. La perquisition effectuée par les policiers a permis la saisie de 4,5 kg de kif traité, 150 g de cocaïne, 3 533 comprimés psychotropes de type ecstasy, ainsi qu'une somme de 17 500 DA et plusieurs téléphones portables. Le suspect a été conduit au siège de la brigade de lutte contre la criminalité urbaine de Bir El Djir, où une enquête a été ouverte, conclut la Sûreté de wilaya.

RESTAURATION DES MONUMENTS À ALGER

LES MINISTRES BELMEHDI ET RABEHI INSPECTENT LES TRAVAUX

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et le ministre, wali d'Alger, Abdelouer Rabehi, ont procédé à l'inspection des travaux de réhabilitation et de restauration du nombre de monuments religieux et historiques au niveau de la wilaya. Les deux ministres ont donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation et de restauration de la cathédrale du Sacré-Cœur, où ils ont écouté des explications détaillées sur les différentes étapes de l'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à préserver le patrimoine religieux commun. Ils ont également inspecté le projet de rénovation de la mosquée «Sidi M'hamed Cherif» dans la Haute-Casbah, actuellement en pleine rénovation globale afin de lui restituer sa valeur historique et architecturale, outre la mosquée «Safir» dans le même quartier et dont les travaux de restauration ont été achevés il y a un mois. Dans une



déclaration à la presse, M. Belmehdi a affirmé que ces opérations interviennent conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des monuments

historiques et architecturaux en Algérie. Le ministre a indiqué que la cathédrale du Sacré-Cœur, qui «reflète une culture de coexistence et de paix», constitue un message adressé au monde entier, à savoir que «l'Algérie, à travers sa Constitution, garantit les libertés et l'exercice du culte». M. Rabehi a, de son côté, souligné que ces opérations s'inscrivent dans le cadre du Plan blanc relatif au développement et à la modernisation de la capitale et au réaménagement du vieux bâti, rappelant l'importance de ces mesures qui contribuent à donner davantage d'esthétique aux lieux de culte, tout en préservant les monuments patrimoniaux situés dans la wilaya. Pour sa part, l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, s'est réjoui du lancement des travaux de restauration de la cathédrale du Sacré-Cœur qui n'est pas seulement un lieu de culte, mais également un monument et patrimoine humain et national, a-t-il dit.

L'ALGÉRIENNE DES EAUX RACCORDEMENT DES COMMUNES DE BOUMERDES À UN DOUBLE SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU

L'Algérienne des eaux (ADE) de Boumerdes s'attelle actuellement au lancement d'un projet visant à raccorder les communes de Keddara-Bouzegza et Kherrouba, à l'ouest de la wilaya, à un double système d'alimentation combinant les transferts du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) et l'eau dessalée de la station de Cap Djinet 2, a informé, dimanche dernier, la direction de l'établissement. En marge d'une visite d'inspection de la wali, Fouzia Naâma, à plusieurs projets de développement, le directeur de l'ADE, Youcef Heddjam, a expliqué que les travaux seront lancés "prochainement" et la mise en service intervientra "avant le mois de Ramadhan 2026". Ce projet stratégique, doté d'une enveloppe de plus de 35 millions DA, permettra d'améliorer



système de distribution d'eau potable dans la région de Sidi Helou à Boudouaou. A noter que la wilaya de Boumerdes est actuellement alimentée par le système de transfert du barrage de Taksebt, ainsi que par les barrages de Keddara-Bouzegza, El Hamiz et Beni Amrane, en plus de l'eau dessalée issue des stations de dessalement de l'eau de mer.

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB D'ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et

efficace afin d'éviter que cela se reproduise. Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

NESDA UNE JOURNÉE D'INFORMATION AU PROFIT DES LAURÉATS DES OLYMPIADES DES MÉTIERS

L'agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat "Nesda" organise, aujourd'hui à Alger, une journée d'information au profit des lauréats des olympiades des métiers "Skills Olympics 2025", a-t-elle indiqué dans un communiqué. Cette journée d'information, organisée au niveau de la Bibliothèque nationale "El Hamma", vise à accompagner les lauréats et à leur permettre de découvrir les différents dispositifs, mécanismes et programmes de soutien à la création d'entreprises, avec un accent particulier sur la promotion de la culture entrepreneuriale auprès des diplômés de la formation professionnelle, ajoute la même source. L'événement sera également marqué par l'organisation d'une exposition regroupant des micro-entreprises performantes créées par des diplômés des instituts et centres de formation professionnelle, financées et accompagnées par l'Agence. Cette initiative vise à mettre en avant des modèles inspirants de réussite et à valoriser des parcours entrepreneuriaux ayant su s'intégrer sur le marché et générer une réelle valeur ajoutée, selon le communiqué. Des présentations et orientations seront proposées concernant les opportunités disponibles, les facilités offertes, ainsi que les perspectives d'investissement dans les secteurs porteurs. Cette journée rassemblera un large panel d'acteurs de l'écosystème national de l'entrepreneuriat : organismes d'appui et d'accompagnement, partenaires dans les domaines de la formation et de l'innovation, ainsi que des experts et spécialistes en entrepreneuriat. "Cette participation diversifiée contribuera à créer un espace d'échanges permettant le partage d'expériences et le développement de nouvelles passerelles de coopération au profit des jeunes lauréats", est-il indiqué dans le communiqué.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET L'ÉVALUATION DE LA GESTION DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

L'ÉTAT PASSE À L'ACTION

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé, hier, au Centre familial de Ben Akoun, la cérémonie inaugurale de la 1re Conférence nationale sur l'emploi et l'évaluation de la gestion de l'allocation chômage et de l'intermédiation pour l'accès à l'emploi.

Face aux défis du chômage, de la précarité et de la transformation économique, l'Algérie place l'emploi, la formation et la protection sociale au cœur de ses priorités. Le SNMG sera porté à 24 000 DA et l'allocation chômage à 18 000 DA, renforçant le filet social et le pouvoir d'achat des jeunes. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, met l'accent sur la création de près d'un demi-million d'emplois et le soutien aux catégories sociales les plus démunies.

L'événement d'hier s'inscrit pleinement dans ce cadre. En évaluant les politiques d'emploi, les mécanismes de chômage, les dispositifs de médiation et les possibilités de formation, il vise à traduire ces ambitions en actions concrètes et à bâtir un marché de l'emploi à la hauteur des défis contemporains.

Cette conférence a réuni un large éventail de responsables gouvernementaux, soulignant son importance nationale dans le domaine de l'emploi et du développement économique. Parmi les officiels présents figuraient la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amel Abdellatif, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, ainsi que le ministre d'État et ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Yahya Bashir, et le ministre de la Communication, Zohir Bouamama. Aux côtés de ces hauts responsables, le ministre d'État et wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, a également participé, témoignant de l'ancre local et institutionnel de l'événement. La conférence a par ailleurs bénéficié de la participation d'acteurs clés de la société civile et économique, notamment l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le président du Conseil du renouveau économique (CREA) et le président de la Confédération générale des entreprises algériennes, ainsi que de nombreux cadres supérieurs. La présence de ces figures a permis d'aborder de manière coordonnée les enjeux liés à l'emploi, à la formation et à la modernisation du marché du travail.

LES RÉFORMES DE L'ÉTAT SALUÉES

Ce séminaire intitulé « Emploi et évaluation de la gestion des allocations de chômage et médiation pour les opportunités d'emploi » est un événement national majeur visant à évaluer les politiques publiques en matière d'emploi et à promouvoir l'action conjointe, ainsi qu'à nourrir de nouvelles aspirations pour construire un marché moderne qui suit le rythme des transformations qui s'opèrent dans le monde. Dans son allocution inaugurale, M. Saihi a rappelé que cet événement traduit



PHOTO : ALGER16

l'engagement constant de l'État, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à faire de l'emploi « un pilier central du développement national et un droit constitutionnel pour chaque citoyen ». Il a mis en avant les réformes récentes, notamment la lutte contre le travail précaire, l'adoption de la nouvelle loi sur l'investissement, la création du dispositif de l'auto-entrepreneur et la mise en place du ministère de l'Economie de la connaissance et des Start-up, comme autant de mesures « traduisant une volonté politique claire de soutenir la jeunesse et d'élargir l'accès aux opportunités économiques ». M. Saihi a annoncé que le ministère a engagé un processus de réformes axé sur la digitalisation de l'intermédiation, incluant la modernisation des structures de l'emploi et le développement de plateformes numériques permettant « d'améliorer la transparence des offres de travail, de mieux orienter les demandeurs d'emploi et de lutter contre le travail non déclaré ». Le ministre a également abordé la question de la formation professionnelle, affirmant que « le développement du système de formation, en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, constitue un élément clé pour améliorer l'employabilité des jeunes, en adaptant les programmes aux besoins des entreprises et en mettant en place des formations courtes pour les métiers de demain, notamment dans l'économie numérique et les énergies renouvelables ».

L'ALLOCATION CHÔMAGE

Par ailleurs, le ministre a accordé une grande importance à la question du chômage et à l'allocation chômage. M. Saihi a précisé que celle-ci n'est pas un simple soutien temporaire, mais « un mécanisme social efficace visant à protéger la jeunesse pendant sa recherche d'emploi, en offrant un parcours d'accompagnement incluant formation et orientation, garantissant une transition sécurisée vers l'insertion professionnelle ». Cela traduit ainsi « l'engagement de l'État à ne laisser aucun jeune sans accompagnement ». Le ministre a martelé : « Aucun jeune ne sera laissé sans soutien ». Dans ce sens, il a indiqué que l'État a alloué plus de 420 milliards de dinars à l'allocation chômage et a également approuvé un budget conséquent pour soutenir la hausse prévue de 15 000 à

L'IMPORTANCE DE L'EMPLOI POUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le même contexte, la ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Nassima Arhab, s'est également distinguée lors de cette réunion consultative, annonçant notamment l'inauguration prochaine de l'Institut africain de formation professionnelle à Boumerdès. Elle a souligné que son ministère, en collaboration avec celui de l'Emploi, œuvre activement pour mettre en place une formation professionnelle de qualité, capable de générer de réelles opportunités d'emploi dans divers secteurs.

« Nos centres de formation se sont développés dans toutes les disciplines, avec pour objectif d'intégrer efficacement les diplômés dans le monde du travail », a-t-elle précisé. « La question centrale qui nous réunit aujourd'hui est : comment rendre les politiques de l'emploi plus efficaces pour créer des postes stables et productifs ? », a-t-elle expliqué. Le plan de son ministère repose sur plusieurs axes : améliorer la transparence des offres d'emploi, orienter les demandeurs vers les postes adaptés et lutter contre le travail non déclaré.

Mme Arhab a, en outre, insisté sur l'importance de bâtir « une économie forte, fondée sur une jeunesse qualifiée, un marché du travail moderne et des institutions performantes ». Elle a réaffirmé l'engagement du ministère du Travail à poursuivre les réformes, renforcer la médiation et la protection sociale et améliorer le climat de l'emploi afin de garantir confiance et sécurité aux travailleurs.

LE COMMERCE INTÉRIEUR, LE MOTEUR DE L'EMPLOI

La ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, est intervenue après M. Saihi pour souligner le rôle moteur de son secteur dans l'emploi en Algérie. Elle a affirmé que « le commerce intérieur est devenu un véritable levier pour la création d'emplois », mettant en avant la diversité des opportunités offertes par les nouveaux secteurs commerciaux, les chaînes de distribution, le commerce électronique et les salons spécialisés. « Ces espaces attirent de plus en plus de jeunes et leur ouvrent de véritables perspectives professionnelles », a-t-elle précisé. Amel Abdellatif a illustré cette dynamique par des chiffres concrets : « Entre 2020 et le 4 septembre 2025, nous avons enregistré plus de 230 000 nouvelles immatriculations, portant le total à 2 146 150 entreprises. Une partie importante de cette croissance est portée par les jeunes : 606 824 entreprises sont gérées par des personnes âgées de 18 à 38 ans ». Elle a ajouté que le nombre d'établissements, tant moraux que physiques, a augmenté de plus de « 60 000 depuis fin 2020, pour atteindre 274 094 au 4 décembre 2025, dont 79 480 gérés par des jeunes », témoignant ainsi « de l'engouement des jeunes pour les start-up et les petites et moyennes entreprises ». Elle a conclu son intervention en soulignant la contribution des jeunes à la vitalité économique du pays : « Les chiffres montrent que la jeunesse est aujourd'hui le moteur de l'initiative économique et de l'immatriculation des entreprises. Notre économie se construit sur le travail, la production et l'esprit d'entreprise. »

UNE DYNAMIQUE AMBITIEUSE

En tout cas, la politique de l'emploi en Algérie s'inscrit dans une dynamique ambitieuse et profondément structurée, portée par le président Abdelmadjid Tebboune, qui place la jeunesse au cœur du développement national. La revalorisation du salaire national minimum garanti à 24 000 dinars et l'augmentation de l'allocation chômage à 18 000 dinars témoignent de l'attention particulière accordée à la protection sociale et au pouvoir d'achat des citoyens. Parallèlement, le plan de création de près d'un demi-million d'emplois illustre la volonté de l'État de conjuguer croissance économique, insertion professionnelle et stabilité sociale. Ces mesures ne se limitent pas à des ajustements financiers : elles s'accompagnent de réformes structurelles visant à moderniser le marché du travail, encourager l'entrepreneuriat et les start-up et adapter les politiques de l'emploi aux transformations technologiques et aux besoins du XXI^e siècle. Elles traduisent également une vision cohérente et intégrée, où l'investissement dans les compétences et la formation des jeunes devient un levier stratégique pour assurer une économie productive, diversifiée et résiliente. Ainsi, sous l'impulsion du Président Tebboune, l'Algérie affirme son ambition de bâtir un modèle de développement durable, fondé sur l'égalité des chances, la valorisation du travail et la création de richesses partagées.

Abir Menasria

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP 2025

CLÔTURE DE LA «JOURNÉE DE LA COMMUNAUTÉ»

CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EXPERTS POUR PROPULSER LES START-UP ALGÉRIENNES

Le ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a annoncé dimanche dernier à Alger, lors de la clôture de la "Journée de la communauté" intégrée à la 4^e Conférence africaine des start-up, que le gouvernement lancera des initiatives pour créer un réseau d'experts algériens, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays, afin de faciliter l'homologation des produits numériques développés par les start-up locales.

C'est une initiative majeure visant à lever les obstacles réglementaires pour les start-up algériennes. Cette annonce a été faite en présence de hautes personnalités, notamment Kamel Sidi Saïd, conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, ainsi que Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. M. Ouadah a précisé que l'absence d'homologation formelle n'était pas un obstacle à l'utilisation locale des produits numériques dans de nombreux secteurs, mais a souligné la nécessité d'une stratégie à long terme. Des travaux sont actuellement en cours pour mettre en place une approche claire visant à accompagner les start-up dans les processus de certification et d'homologation. C'est dans ce cadre que s'inscrit la création du réseau d'experts algériens à travers le monde, qui aura pour mission d'apporter un appui technique et scientifique solide à l'innovation locale et de veiller à ce que les exigences de conformité technique soient pleinement respectées.

Dans le même ordre d'idées, le ministre a annoncé une mesure très attendue par la diaspora algérienne. Les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, ainsi que d'autres innovateurs et investisseurs internationaux, pourront



prochainement créer leurs entreprises en Algérie à distance. Cette simplification administrative majeure sera rendue possible une fois que les procédures nécessaires, notamment au niveau du Centre national du registre du commerce (CNRC), seront entièrement finalisées, marquant une volonté d'ouverture de l'écosystème algérien.

LA DIASPORA, UN MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT

De son côté, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, a lancé un appel vibrant à la communauté algérienne établie à l'étranger. Il l'a exhortée à contribuer activement à la promotion des potentialités, des atouts et des avantages compétitifs qu'offre actuellement l'Algérie. M. Sidi Saïd a souligné que la réussite de cette démarche reposait intrinsèquement sur les compétences avérées de la diaspora à travers le monde, qui s'est distinguée dans de nombreux domaines. Il a conclu en insistant sur le fait que les Algériens résidant à l'étranger représentent une "vraie valeur ajoutée" dans le processus stratégique d'édification du soft power algérien sur la scène internationale.

L'intervenant a tenu à souligner avec force

que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ne fait aucune distinction entre les Algériens résidant à l'intérieur du pays et ceux établis à l'étranger. Précisant que tous sont considérés sur un pied d'égalité, il a affirmé que "les portes sont grandes ouvertes" devant les enfants de la communauté nationale, les invitant instamment à investir, à apporter leur expertise et à contribuer pleinement aux projets de développement sur le territoire national.

UN DISPOSITIF INCITATIF POUR LA DIASPORA

De son côté, M. Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la Communauté nationale à l'étranger, s'est félicité de la participation "positive et constante" des Algériens établis hors des frontières au succès de la Conférence africaine des start-up. Il a tenu à souligner leur rôle important, notamment dans l'élaboration de la toute première stratégie nationale algérienne dans le domaine crucial de l'intelligence artificielle. Soulignant leur engagement indéfectible, M. Chaib a conclu en affirmant que leur participation active à cette édition "confirme de nouveau qu'ils sont à la hauteur des attentes" de la nation.

Par ailleurs, M. Chaib a mis en avant la portée symbolique et stratégique de l'événement. Selon lui, la consécration d'une journée entière "à la communauté nationale établie à l'étranger", en marge des travaux de la 4^e session de la Conférence, traduit la conviction ferme des autorités algériennes quant à l'importance capitale de sa contribution potentielle au soutien de l'innovation et, plus largement, au développement de l'économie nationale. Cette initiative confirme la volonté politique d'intégrer pleinement la diaspora dans la dynamique économique du pays.

L'intervenant a également souligné l'importance des start-up comme illustration concrète de la manière dont les Algériens résidant à l'étranger contribuent à un secteur économique clé, apportant une réelle valeur ajoutée au revenu national. Des statistiques révèlent que plus de 15 % des start-up algériennes ont été créées par des membres de la diaspora.

Dans ce cadre, l'intervenant a lancé un appel à l'action aux membres de la communauté nationale à l'étranger, les invitant à mobiliser efficacement leurs compétences pour contribuer activement à l'objectif ambitieux de la création de 20 000 start-up sur le territoire national. M. Chaib a insisté sur le fait que la diaspora peut pleinement bénéficier du "dispositif incitatif juridique, institutionnel et financier" mis en place par l'Etat pour soutenir l'innovation et l'investissement. En mobilisant un réseau national d'experts et en intégrant pleinement la diaspora, le gouvernement crée les conditions d'une homologation simplifiée et d'un soutien durable aux start-up locales, tout en ouvrant l'accès aux talents et aux investissements internationaux. Au-delà des aspects techniques, ce dispositif traduit une vision claire : faire de l'Algérie un hub continental de l'innovation, capable de valoriser ses compétences, d'attirer les investissements et de renforcer son soft power sur la scène internationale, tout en consolidant l'entrepreneuriat comme levier de développement économique et social à long terme.

Omar Lazela

L'AFRIQUE ADOpte UNANIMENT LA «DÉCLARATION D'ALGER»

Réunis dimanche dernier à Alger pour le 4^e Sommet ministériel des start-up, les ministres africains ont unanimement adopté la 4^e Déclaration ministérielle pour le développement des start-up, un document stratégique visant à accélérer la croissance de cet écosystème à l'échelle panafricaine.

L'événement a également été l'occasion pour les participants de saluer la "conduite éclairée" du président Abdelmadjid Tebboune, dont le rôle a été jugé déterminant dans la création d'un environnement propice au succès de ce rendez-vous continental et au soutien concret de l'innovation en Afrique.

Selon un communiqué officiel du ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, les ministres africains ont formellement adopté la 4^e Déclaration ministérielle, marquant un consensus stratégique entre les nations présentes. Parallèlement, ils ont tenu à exprimer leur vive gratitude pour le rôle du Président Tebboune, "déterminant" dans la mise en place des conditions nécessaires au succès de cet événement majeur. Au-delà de l'adoption de la Déclaration d'Alger, les ministres ont unanimement salué «

l'engagement constant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'innovation et de l'accompagnement des start-up africaines ». Ils ont souligné que les initiatives présidentielles, notamment celles visant à renforcer le financement continental des projets innovants, reflètent une vision stratégique claire, positionnant l'Algérie comme un acteur clé et un partenaire incontournable pour la construction d'une économie africaine durable, fondée sur la connaissance et l'entrepreneuriat de demain.

Les ministres africains ont également réaffirmé leur engagement à renforcer la coopération intra-africaine, soutenir activement la jeunesse et faciliter la mobilité des entrepreneurs et de leurs projets innovants entre les pays membres. Ils ont appelé à l'adoption formelle de la «Déclaration d'Alger» lors de la prochaine session du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue en février 2026 à Addis-Abeba, en Éthiopie. Outre les décisions de fond, les participants ont unanimement salué la qualité de l'organisation et l'hospitalité algérienne lors du sommet, qualifiant les travaux de "grand succès", tant sur le plan logistique que sur le contenu des

échanges. Cet accueil vient confirmer le rôle croissant de l'Algérie dans la coordination des efforts d'intégration économique et technologique sur le continent, renforçant son leadership régional en matière d'innovation.

Pour assurer la mise en œuvre effective des engagements et la pérennité des initiatives, les ministres ont annoncé la création d'un mécanisme de suivi global des start-up africaines, comprenant l'élaboration d'un rapport annuel. Ce rapport évaluera les progrès réalisés, le respect des engagements et l'application des recommandations issues de la «Déclaration d'Alger» de 2024, ainsi que les résultats des éditions précédentes de la Conférence africaine des start-up. L'objectif, selon le ministère, est d'assurer une continuité cohérente des efforts et d'unifier les visions stratégiques à l'échelle continentale.

L'adoption unanime de la Déclaration d'Alger et la mise en place d'un mécanisme de suivi global posent les bases d'une coopération renforcée, d'une meilleure mobilité des entrepreneurs et d'un accompagnement durable de l'innovation.

O.L.

CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP 2025

TAREK AGUENIOU, DIRECTEUR COMMERCIAL DE YASSIR EXPRESS, À ALGER16

« NOTRE MISSION EST DE FACILITER LA VIE AUX ALGÉRIENS »

Le secteur des start-up en Algérie connaît une dynamique croissante, porté par des initiatives publiques et privées qui encouragent l'innovation numérique et l'entrepreneuriat. À l'occasion de la 4^e Conférence africaine des start-up au CIC, Alger16 a eu le plaisir de rencontrer Tarek Agueniou, responsable des ventes de Yassir Express, l'un des piliers de la start-up algérienne phare Yassir. Acteur clé de l'expansion rapide de la plateforme, il suit de près l'évolution des besoins des utilisateurs à travers le pays.

**ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM**

Yassir est aujourd'hui une grande start-up avec de nombreuses fonctionnalités. Mais, selon vous, quelle est sa mission principale en Algérie ?

Notre mission, comme l'indique même notre nom, est de « faciliter » le déplacement et le quotidien des gens. Nous plaçons cette mission au cœur de tout ce que nous développons. Dès le départ, nous avons voulu offrir bien plus qu'un simple service de transport : l'idée était de créer une plateforme capable de répondre à plusieurs besoins essentiels du quotidien, sans que le citoyen n'ait à se déplacer ni multiplier les applications. Aujourd'hui, nous sommes arrivés au stade où nous proposons une diversité de services.

Justement, pouvez-vous revenir sur les différents services de Yassir ?

Bien sûr. Il y a d'abord la partie VTC, qui constitue la base de notre activité : permettre aux gens de se déplacer rapidement, en toute sécurité, avec une meilleure visibilité sur les prix et la disponibilité. À cela s'ajoutent les services de livraison, destinés aux personnes qui souhaitent commander à manger, faire leurs courses ou recevoir un produit directement à leur porte.

Nous avons également lancé Yassir Cash, un service encore en déploiement, qui sera consacré au paiement en ligne. Ce sera une étape importante, car elle permettra aux utilisateurs d'intégrer des transactions numériques dans leur quotidien, ce qui est essentiel dans une économie moderne. Enfin, nous avons développé une billetterie intégrée : aujourd'hui, pour certains spectacles et événements, les Algériens peuvent acheter leurs billets directement à travers la plateforme. C'est un service qui simplifie énormément les démarches.

L'idée globale, c'est qu'à partir d'une seule application, l'utilisateur puisse accéder à tout : se déplacer, commander, payer, assister à des événements... C'est cette accessibilité totale qui nous anime au quotidien.

Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans le développement de votre service de transport en Algérie ?

Le premier défi est lié à l'évolution du client lui-même. Ses habitudes changent, ses exigences évoluent, ses

attentes deviennent plus élevées. Nous sommes face à un marché extrêmement dynamique, où les comportements ne sont jamais figés. À cela s'ajoute un contexte où de nouveaux concurrents apparaissent régulièrement, chacun avec son modèle et sa vision. Cela signifie que nous devons nous adapter en permanence, rester agiles, améliorer continuellement notre technologie et nos services.

Le vrai défi, c'est donc de maintenir une application qui reste alignée sur ce que le client attend en 2025, et même d'anticiper ce qu'il attendra demain. Cela demande un travail quotidien d'optimisation, d'écoute, d'analyse, de mise à jour constante. C'est un effort continu, mais nécessaire pour rester pertinents dans un écosystème qui évolue très vite.

Comment Yassir se distingue-t-il des concurrents locaux et internationaux dans le secteur du transport et du covoiturage ?

Notre différence principale, c'est que nous sommes la seule « Super App » en Afrique du Nord. Une super app, c'est une plateforme qui rassemble plusieurs services dans un seul espace. Là où nos concurrents proposent généralement un service unique, nous en regroupons plusieurs, ce qui évite au client d'installer ou d'utiliser plusieurs applications différentes pour des besoins distincts.

Cette polyvalence change tout : elle crée un écosystème complet, cohérent, où l'utilisateur peut faire presque tout ce qu'il veut à partir d'une seule interface.

Un autre élément qui nous distingue, c'est notre approche locale. Dans chaque pays où nous sommes présents, nous adaptons notre service, notre communication et notre stratégie aux réalités du marché. Nous ne proposons pas un modèle unique appliqué partout ; au contraire, nous nous calons sur les besoins et habitudes locales, ce qui fait que notre offre « parle » réellement aux utilisateurs.

C'est cette combinaison — diversité de services + proximité locale — qui nous donne une longueur d'avance.

Quels sont les projets d'innovation que vous préparez pour améliorer l'expérience utilisateur et renforcer la sécurité des passagers ?

Nous sommes avant tout une entreprise technologique. L'innovation fait partie de notre ADN.



PHOTO : ALGER16

Nous ne cessons jamais d'observer ce qui se fait ailleurs, d'analyser les tendances internationales, de surveiller les évolutions du marché algérien, et surtout d'écouter les retours de nos utilisateurs et de nos partenaires.

Je ne peux pas dévoiler de projets spécifiques pour le moment, car certains sont en phase de développement ou d'expérimentation. Mais ce que je peux dire, c'est que nous travaillons constamment à améliorer l'expérience utilisateur : que ce soit en matière de sécurité, de fluidité, de rapidité, de fiabilité ou de nouvelles fonctionnalités. Chaque mise à jour, chaque nouveau service, chaque amélioration est pensée dans ce sens : offrir une plateforme qui ne cesse de progresser et qui reste à l'écoute de la réalité du terrain.

Quel message souhaiteriez-vous adresser aux jeunes entrepreneurs ?

Le message que je souhaite leur transmettre est simple : il faut croire en son idée, et surtout, il faut oser. Au début, Yassir n'était qu'une petite boîte, née d'une initiative et d'une vision. Pourtant, avec de la persévérance et une exécution solide, elle est devenue aujourd'hui la start-up la plus valorisée en Afrique du Nord, présente dans plus de six pays.

Cela prouve que tout est possible. Rien n'est inaccessible. Si vous avez une idée, si vous avez l'envie, si vous mettez l'énergie nécessaire, alors tout peut se construire. Le meilleur moment pour se lancer, c'est maintenant. Il ne faut pas attendre.

Ch.M.

LE FONDS ALGÉRIEN DES START-UP AMBITIONNE DE TRIPLER SON APPORT

Le Fonds algérien des start-up (Algerian Start-up Fund-ASF) ambitionne de renforcer son soutien aux jeunes entreprises innovantes en augmentant son capital et en intensifiant ses financements dans le but de tripler le nombre de start-up accompagnées d'ici 2027, a annoncé son directeur général, Anis Rahabi.

« L'AFS, qui a déjà financé plus de 130 start-up depuis sa création en 2020, ambitionne de porter ce nombre à 380 d'ici 2027 », a-t-il précisé en marge de la 4^e Conférence africaine des start-up, clôturée hier à Alger. Ce fonds public de capital-risque accompagne les entreprises labellisées « Start-up » en prenant des participations temporaires via des fonds propres, afin de soutenir leur croissance sans exiger de remboursement immédiat.

La première sortie du capital a ainsi été officialisée dimanche dernier, lors de la conférence. C'est un

partenariat avec la start-up Volz qui a levé 600 millions de dinars (près de 5 millions de dollars) grâce à un consortium d'investisseurs privés. « Cette réussite commerciale majeure représente un message fort pour l'écosystème », a souligné M. Rahabi, en précisant que la contribution de l'ASF représentait 26% du capital. Cette collaboration d'environ 18 mois a permis à l'entreprise d'atteindre un chiffre d'affaires cumulé de 1,4 milliard de dinars au 30 septembre 2025.

Une nouvelle sortie est prévue « dans les prochains jours », concernant cette fois une start-up spécialisée en intelligence artificielle, avant cinq autres opérations programmées.

M. Rahabi a également annoncé que les enveloppes financières de l'AFS avaient progressé de 20 % entre 2024 et 2025, et que l'augmentation du capital social avait été validée. Celui-ci passera de 2,4 milliards à 7

milliards de dinars, renforçant ainsi la capacité du fonds à investir dans des start-up de secteurs variés. Évoquant le potentiel national dans le secteur, le directeur général a rappelé les avancées réalisées depuis 2020, qui ouvrent la voie à d'éventuelles « licornes algériennes » tournées vers l'export et l'investissement extérieur. Il a toutefois insisté sur la nécessité d'adapter le cadre juridique, notamment le règlement 14/04 de la Banque d'Algérie, afin de faciliter la projection internationale de ces entreprises.

L'élán pris par l'AFS confirme que l'écosystème algérien des start-up bascule enfin dans une phase de maturité ambitieuse. Avec un capital renforcé et des objectifs assumés, le pays mise clairement sur une nouvelle génération d'entreprises capables de s'imposer au-delà de ses frontières.

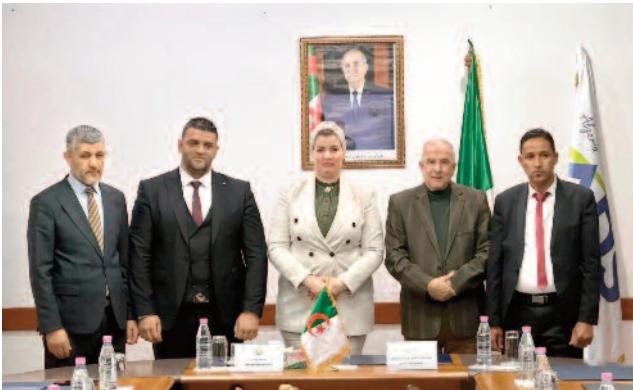
G.S.E.

MODERNISATION ET RENFORCEMENT DES DROITS DES TRAVAILLEURS À L'ADS VERS UNE CONVENTION COLLECTIVE RÉVISÉE ET AMBITIEUSE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé dimanche dernier, aux côtés du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, une réunion de coordination consacrée au projet d'actualisation et de révision de la convention collective de l'Agence de développement social (ADS), indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été consacrée à l'examen du projet de révision de la convention collective de 2012 et à l'adoption de sa nouvelle version. Elle s'est déroulée en présence des cadres centraux du ministère et de l'ADS, ainsi que du secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'Agence, affilié à l'UGTA, et des membres du bureau national, précise la même source. La présentation du projet a permis à la ministre de passer en revue toutes les réformes et modifications apportées à la convention de 2012. Elle a rappelé les instructions qu'elle avait données en décembre 2024 pour « entamer leur mise en œuvre, renforcer les droits des travailleurs et promouvoir le système professionnel, qui est crucial dans le cadre de la politique sectorielle et du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

À cet égard, Mme Mouloudji a salué « le sens de responsabilité des cadres, des employés de l'ADS et de leurs représentants, ainsi que leur pleine adhésion, avec sérieux et dévouement, au processus de modernisation et de développement de l'Agence, de la gestion de ses structures et de la révision de la convention collective jusqu'à son adoption finale ». Elle a également réaffirmé la volonté de son secteur « d'établir un



véritable partenariat avec les syndicats représentatifs de toutes les catégories professionnelles relevant du secteur, opérant dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et veillant à leur respect, puisque l'exercice du droit syndical est garanti et que l'Etat s'engage à le respecter, afin de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs ». Dans ce cadre, elle a donné « des instructions pour finaliser les procédures d'adoption de la convention collective de l'ADS auprès des organes de contrôle compétents, sachant que son incidence financière est intégrée dans le budget 2026 et que son application se fera avec effet rétroactif à partir de janvier 2026 », selon le communiqué.

LA RELATION ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES RÉPRÉSENTANTS SYNDICAUX

De son côté, M. Takdjout a salué « la relation exemplaire » entre l'administration et les représentants syndicaux observée lors de cette rencontre, affirmant que « l'ensemble de ces mesures s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République visant à concrétiser ses engagements envers les travailleurs et les citoyens, notamment en matière d'augmentation des salaires ». Il a souligné que la décision

d'augmenter le SNMG contribuera à « renforcer le front intérieur et à consolider la confiance parmi les travailleurs et les citoyens ».

Concernant les principaux amendements apportés à la convention, il a été procédé à « la revalorisation du point indiciaire servant de base au calcul de la grille salariale, à la révision de plusieurs primes et indemnités, ainsi qu'à l'augmentation des montants qui leur sont alloués », selon la même source.

Deux nouvelles primes ont également été instaurées, à savoir « la prime de guichet, dont bénéficient les agents chargés de la gestion des dispositifs de soutien social au niveau des communes, ainsi que la prime d'informatique, attribuée aux agents spécialisés dans les technologies de l'information et chargés de missions liées à la protection des systèmes et réseaux informatiques, ainsi qu'au développement des programmes informatiques ».

Les amendements ont aussi porté sur « le traitement et la mise en conformité de toutes les procédures relatives à la carrière professionnelle des employés, notamment en matière d'avancement et de promotion, ainsi que l'intégration des cadres supérieurs de l'ADS hors catégorie dans la convention collective, comme pour les autres catégories socioprofessionnelles ».

Suite aux ateliers lancés par la ministre, une série de réformes ont été engagées pour renforcer le recrutement et améliorer les conditions des employés dans les différents domaines liés à leur promotion, afin de moderniser les systèmes de recrutement et d'élèver les compétences des ressources humaines, en commençant par l'autorisation exceptionnelle de recrutement externe.

Dans ce cadre, 842 postes budgétaires ont été affectés au recrutement externe pour renforcer les corps spécifiques des établissements et centres spécialisés relevant du secteur, ainsi que ceux liés à l'encadrement pédagogique et éducatif des établissements spécialisés dans l'éducation et l'enseignement spécialisés pour les années 2025 et 2026.

Une autre autorisation permet la conversion des contrats à temps partiel des agents contractuels en contrats à temps plein, pour un nombre initial de 579 postes. Le secteur sera également renforcé par les diplômés de la formation (400 postes) après la sortie d'une nouvelle promotion en mars 2025. Par ailleurs, les préparatifs sont en cours pour l'ouverture d'une nouvelle promotion de 400 postes supplémentaires pour l'année 2026. Dans cette dynamique, les services du secteur finalisent, en coordination avec les instances concernées, l'examen des dossiers de « promotion des centres nationaux de formation spécialisée en instituts nationaux de formation spécialisée, afin d'adapter les parcours de formation aux nouvelles orientations du secteur ». La réunion de coordination présidée par la ministre Soraya Mouloudji marque une étape décisive dans la modernisation de l'Agence de développement social. La révision de la convention collective, intégrant des revalorisations salariales, de nouvelles primes et des mesures d'amélioration de la carrière professionnelle, traduit la volonté de créer un environnement de travail stable et motivant.

Cheklat Meriem

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LA DGSN LANCE UNE CAMPAGNE HIVERNALE POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé, dimanche dernier, une campagne nationale de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routières, sous le slogan "Tous ensemble pour un hiver sans accidents de la circulation", indique un communiqué de la DGSN. "Cette campagne, qui coïncide avec le début de la saison hivernale, a été organisée en coordination avec le commandement de la Gendarmerie

nationale, et sera ponctuée par plusieurs activités de sensibilisation et de prévention ciblant les conducteurs de véhicules, notamment ceux des véhicules de transport collectif des voyageurs et de poids lourds", précise la même source. Cette campagne "repose sur l'intensification et l'unification des efforts en vue de réduire les accidents de la circulation, en insistant sur l'impératif de

respecter le code de la route et d'éviter l'excès de vitesse et les dépassements dangereux, notamment lors des intempéries enregistrées durant la saison hivernale", précise le communiqué. La DGSN rappelle les numéros verts 15-48 et 17, ainsi que les supports officiels de la Police algérienne, mis au service du citoyen 24/24h.

R.N



AADL 3

LE PROGRAMME FRANCHIT UN CAP DÉCISIF

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué dimanche une visite d'inspection majeure au sein du vaste projet de 10.507 logements « AADL » à Sidi Abdellah (Alger), a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette opération de terrain s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics d'assurer un suivi rapproché des projets structurants destinés à absorber la demande nationale en logement.

Au cours de cette visite, le ministre a examiné l'état d'avancement des travaux et a instruit les responsables de l'Etablissement public de la ville nouvelle de Sidi Abdellah (EPIC VNSA) d'établir un calendrier d'exécution précis pour achever les routes principales et secondaires. Il a également demandé la définition d'une feuille de route claire permettant de finaliser l'ensemble du projet dans les délais contractuels. La visite a été précédée d'une réunion technique tenue au siège du projet, en présence du directeur général de l'AADL et de l'ensemble des maîtres d'œuvre. Cette séance de travail a permis d'évaluer le respect du calendrier initial et d'identifier les obstacles rencontrés sur



le terrain, notamment en matière d'aménagement extérieur et d'infrastructures publiques. Le directeur de l'EPIC VNSA a, pour sa part, présenté un exposé détaillé sur l'état d'avancement des chantiers, les travaux de voirie et la situation financière des entreprises chargées de leur réalisation.

UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE À MASCARA

Parallèlement à cette inspection à Alger, l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) poursuit l'expansion du programme AADL 3 sur le territoire national. Ce dimanche, une nouvelle étape a été franchie à Mascara, où le directeur général de l'AADL, Riadh Kamdani, aux côtés du wali Fouad Aïssi, a procédé à la pose de la

première pierre d'un programme de 2.400 logements en formule location-vente. Implanté dans le pôle urbain de Hamama Tizi sur une superficie de 200 hectares, ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par le ministre Belaribi, qui a instruit l'accélération de la localisation et du lancement des opérations AADL 3 dans les différentes wilayas. Cette opération marque la sixième étape décisive du déploiement du programme AADL 3, qui connaît une montée en puissance depuis son lancement à Constantine par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. À ce jour, 16.450 logements ont déjà été localisés et engagés à travers plusieurs pôles urbains stratégiques du pays, confirmant la volonté des pouvoirs publics d'accélérer la réponse à la demande nationale en habitat.

La répartition de ces projets illustre une dynamique territoriale équilibrée. Elle comprend 8.050 logements au pôle urbain Sissaoui à Constantine, 1.600 unités à El Bekrate (Ouargla), 2.000 logements à Ouled Khaled (Saïda), 1.400 dans la wilaya de Médéa et 1.000 à Boulhaf El Dir (Tébessa). Avec cette cartographie d'interventions, l'AADL consolide une stratégie d'aménagement pensée pour accompagner l'essor de nouveaux pôles urbains et soutenir le développement harmonieux des régions. En tous cas, la dynamique enclenchée à Sidi Abdellah comme à Mascara confirme que le programme AADL 3 n'est plus seulement un ensemble de chantiers dispersés, mais une politique publique désormais structurée, pilotée et assumée. En renforçant le suivi technique, en accélérant la localisation des assiettes foncières et en multipliant les lancements d'opérations, les autorités posent les jalons d'une stratégie d'habitat tournée vers la modernisation urbaine et l'équilibre territorial. Au-delà des chiffres, l'ensemble de ces avancées illustre une vision nationale cohérente : transformer la pression sociale en moteur d'aménagement, et faire de chaque nouveau pôle urbain un accélérateur de développement local. Avec l'entrée en action de Mascara et la consolidation des projets déjà engagés, l'AADL 3 apparaît désormais comme un levier central de la politique du logement, préparant une nouvelle étape dans la structuration des villes algériennes et dans la réponse durable aux besoins des citoyens.

G. Salah Eddine

AFIN DE CONSOLIDER LA PLACE DU TAMAZIGHT DANS L'ESPACE MÉDIATIQUE RENCONTRE ENTRE LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET LE HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu dimanche le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), M. Si El Hachemi Assad, lors d'une séance de travail consacrée à l'examen des mécanismes de consolidation de l'action commune entre les deux institutions, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du département ministériel, s'inscrit dans une dynamique nationale visant à renforcer la place de tamazight dans l'espace médiatique et à approfondir l'intégration de la diversité culturelle dans les politiques publiques. Dès l'ouverture des travaux, M. Bouamama a tenu à saluer « le rôle majeur joué par le HCA depuis sa création en 1995, et ses efforts appréciables pour intégrer la langue amazighe, avec toutes ses variantes, au sein du système médiatique national ». Il a également rappelé « l'importance de la coopération continue et de la coordination régulière entre le ministère et le HCA, afin de renforcer la valeur de tamazight en tant que composante intrinsèque de l'identité nationale, aux côtés de l'islam et de la langue arabe, et d'élargir sa présence et son usage dans la vie publique ». Réaffirmant l'engagement de son département, le ministre a exprimé « la pleine disposition de son département ministériel à assurer l'accompagnement médiatique des activités et des différentes manifestations du HCA », en conformité avec l'article 4 de la Constitution consacrant tamazight comme langue nationale et officielle. Pour sa part, M. Si El Hachemi Assad a mis en avant « l'importance qu'accorde le HCA au renforcement des cadres de coopération et de coordination avec les institutions de l'État, notamment le ministère de la Communication, en



cohérence avec les missions stratégiques assignées à son instance depuis sa création ». Il a également détaillé « les contributions du HCA au développement des médias en tamazight, à l'élargissement de sa présence et à la promotion de ses pratiques professionnelles », soulignant les avancées enregistrées grâce à « l'expansion notable de l'usage de tamazight dans les médias nationaux publics, à l'instar du site officiel de l'APS, de la chaîne 4 de la Télévision algérienne, et des stations radiophoniques locales et thématiques ». Le responsable a, en outre, exprimé le souhait de voir « une plus grande contribution des médias nationaux privés dans ce domaine ». La réunion s'est conclue par un ensemble de décisions structurantes, traduisant une volonté commune de passer d'une coopération institutionnelle classique à une démarche opérationnelle et ambitieuse. Les deux

parties ont ainsi convenu de « travailler de concert à la concrétisation d'un ensemble de projets et d'activités, dont l'accompagnement des efforts du HCA visant à préserver l'identité nationale, consacrer la diversité culturelle, renforcer l'unité nationale et élaborer un programme de sessions de formation au profit des journalistes et professionnels des médias d'expression amazighe ». Elles ont également décidé de « refléchir à la concrétisation d'un projet de journal électronique public en langue amazighe » et de réunir les conditions nécessaires à sa réussite, notamment « l'établissement d'une base lexicale et terminologique unifiée pour l'usage médiatique de la langue amazighe dans ses différentes variantes linguistiques ». Enfin, il a été acté « l'organisation d'une journée d'information destinée à mettre en lumière les activités du HCA, et de la signature d'une convention-cadre de coopération entre le ministère de la Communication et le HCA », renforçant ainsi un partenariat stratégique appelé à structurer durablement l'avenir de tamazight dans le paysage médiatique national.

Cette rencontre marque une étape significative dans la structuration d'un partenariat stratégique entre le ministère de la Communication et le HCA. En actant des objectifs concrets et des mécanismes de coordination renforcés, les deux institutions ouvrent la voie à une intégration plus solide et cohérente de la langue amazighe dans le paysage médiatique national. Les engagements arrêtés tracent une perspective claire : faire de tamazight un vecteur pleinement assumé de l'identité nationale et un levier de modernisation du secteur.

G.S.E



www.alger16.dz
Alger16 quotidien



CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DU SAHARA À ADRAR

UN HOMMAGE À LA CRÉATIVITÉ ET À LA JEUNESSE ARTISTIQUE

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé samedi soir à Adrar la cérémonie de clôture du Festival international du théâtre du Sahara, marquée par la remise des prix aux lauréats.

Lors de cette cérémonie organisée au Théâtre régional d'Adrar, Mme Bendouda a souligné que la wilaya d'Adrar a une fois de plus montré son dynamisme et son originalité à travers cette manifestation culturelle. Elle a insisté sur l'importance de ce festival pour promouvoir le théâtre et encourager la créativité des jeunes à travers le pays.

La ministre a salué l'engagement des jeunes passionnés de théâtre à Adrar, la qualité de l'organisation du Festival et le niveau des œuvres présentées par les participants nationaux et étrangers. Elle a rappelé que ces événements offrent aux artistes un cadre pour se perfectionner, partager leurs expériences et créer des liens avec d'autres professionnels du spectacle



vivant. Elle a également mis en avant l'aspect formation, qui a bénéficié d'une attention particulière, notamment grâce aux ateliers organisés pour les participants. Ces sessions ont suscité un grand intérêt, surtout auprès des amateurs et des enfants désireux de découvrir et d'apprendre le théâtre. Selon la ministre, ces ateliers sont essentiels pour transmettre le savoir et encourager de nouvelles vocations artistiques dès le plus jeune âge.

Mme Bendouda a ajouté que la participation de productions théâtrales internationales de haut niveau constitue une valeur ajoutée pour le développement du Festival d'Adrar. Elle a affirmé que son département ministériel continuera à soutenir l'événement afin de garantir sa pérennité et de renforcer sa dimension culturelle et artistique. La cérémonie de clôture a été ponctuée par plusieurs représentations

théâtrales, dont un spectacle pour enfants intitulé « Un cadeau pour les enfants de Ghaza », fruit des ateliers de formation organisés durant le festival. Un hommage particulier a été rendu à la famille du défunt artiste dramaturge Ahmed Hammoumi, reconnu pour son engagement et sa contribution au théâtre algérien. Les œuvres théâtrales, individuelles et collectives, ont été récompensées dans différentes catégories, selon les organisateurs : meilleur scénario, meilleur texte dramatique, meilleure interprétation, meilleure mise en scène et meilleure production théâtrale. Chaque prix a été décerné pour récompenser l'effort, la créativité et l'innovation des artistes, nationaux comme internationaux.

Mme Bendouda a conclu en affirmant que ce festival illustre parfaitement la richesse culturelle du Sud algérien et l'importance du théâtre comme outil d'éducation, de sensibilisation et de promotion des valeurs artistiques. Elle a encouragé les jeunes à continuer de participer à ce genre d'initiatives, soulignant que la culture est un vecteur de développement et de rayonnement pour l'Algérie.

Cheklat Meriem

12^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

"PASSING DREAMS" DE PALESTINE PROJETÉ EN COMPÉTITION

Le long métrage de fiction "Passing dream" (Songes) du réalisateur palestinien Rachid Masharawi, mettant en lumière le quotidien difficile des Palestiniens sous occupation et leurs aspirations, a été projeté dimanche soir à Alger dans le cadre du 12e Festival international du film d'Alger (AIFF). Présenté en compétition à la salle Ibn Zeydoun, le film raconte en 85 minutes l'histoire de Sami, 12 ans, incarné par Adel Abou Ayache, qui se lance dans une aventure qui le mène de son camp de réfugiés de Kalandia, près d'El Qods occupée, jusqu'à Haïfa, pour retrouver son pigeon disparu. Persuadé que le pigeon qui lui a offert son oncle est retourné à son (nid) lieu de naissance, il convainc son oncle Kamal et sa fille Myriam de l'accompagner dans un périple pour retrouver l'oiseau perdu. Sorti en 2024, "Songes" suit le long périple de ce jeune garçon ingénue, entre le camp de Kalandia, en Cisjordanie occupée, près d'El Qods, jusqu'à Bethléem, puis à Haïfa. Résolu et animé par l'espoir de retrouver son volatile disparu, Sami décide, au troisième jour de sa disparition, de se rendre à Bethléem chez son oncle Kamal (interprété par Ashraf Barhoum), espérant y retrouver son volatile bien-aimé. Dans ce bref voyage initial se multiplient les distances, se transformant en un périple plus long, en donnant lieu à ce road-movie où les événements et les scènes s'enchaînent dans un style rythmé et harmonieux. Transcendant les limites d'un seul espace, le film s'ouvre à plusieurs zones, situées dans les territoires occupés, en faisant ressortir des images traduisant la

complexité et les difficultés auxquelles font face ces Palestiniens, rencontrés en chemin. Le scénario, écrit par Rachid Masharawi, dresse un tableau « saisissant » de la réalité palestinienne sous occupation, décrivant des atmosphères de haine, de peur et de rejet. En filigrane, cette fiction témoigne de la réalité des relations entre Palestiniens et le colonisateur sioniste à travers les points de contrôle, les fouilles et la présence militaire. Le film montre aussi des plans de beaux paysages rocheilleux de la Palestine, ses marchés et ruelles animés et ses habitants à travers des scènes de vie laissant transparaître l'empathie et la patience malgré des conditions très difficiles. Projeté en avant-première, en 2024, lors du 45e Festival du film du Caire (Egypte), "Passing dream" a été distingué à plusieurs reprises, notamment du "Prix du meilleur film palestinien", décerné par l'Union de la Radio et de la Télévision de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Le 12e AIFF se poursuit jusqu'au 10 décembre avec la projection d'une centaine de films de 28 pays dont Cuba est invité d'honneur.

Une cinquantaine de films, répartis en trois sections (long métrage, court métrage et documentaire), concourent en "compétition officielle" de cette 12e édition qui prévoit également la projection "hors compétition" de 51 autres films.

R.N





ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

LARYNGITE AIGUË CHEZ LE BÉBÉ

RECONNAÎTRE LES SIGNES ET ADOPTEZ LES BONS GESTES

Lorsqu'un bébé se met soudainement à tousser au beau milieu de la nuit et que sa respiration devient bruyante, l'inquiétude des parents monte immédiatement. Ce tableau, typique d'une laryngite aiguë, est fréquent chez le jeune enfant et nécessite parfois une consultation rapide. Cette inflammation du larynx, le plus souvent virale, touche surtout les tout-petits entre 6 et 36 mois et se manifeste par une toux caractéristique, une gêne respiratoire et parfois de la fièvre.

UNE INFLAMMATION FRÉQUENTE CHEZ LE NOURRISON

La laryngite aiguë correspond à une irritation du larynx, ce conduit situé dans le cou qui protège les voies respiratoires, permet la respiration et joue un rôle essentiel dans la phonation. Deux formes principales existent : la laryngite striduleuse, appelée communément « faux râuge », largement majoritaire ; et l'épiglottite, plus rare mais considérée comme une urgence absolue en raison du risque d'obstruction des voies respiratoires.

ORIGINES ET FACTEURS DÉCLENCHANTS

La majorité des laryngites sont dues à une infection virale, en particulier au virus parainfluenza de type 1. Chez certains enfants, notamment ceux ayant des épisodes récidivants, des facteurs aggravants peuvent intervenir : allergie, reflux gastro-œsophagien, exposition au tabagisme passif. Une toux brutale et incoercible doit aussi faire évoquer l'inhalation d'un corps étranger, surtout chez les plus jeunes qui portent tout à la bouche. En cas de difficulté respiratoire soudaine, il est impératif de contacter les services d'urgence.

UNE ÉVOLUTION SOUVENT BRÈVE MAIS SURVEILLÉE

Dans la plupart des cas, les symptômes régressent en quelques jours. La toux aboyante s'atténue généralement au bout de 48 heures et la maladie disparaît entre trois et sept jours. Toutefois, dans de rares situations, la gêne respiratoire peut s'aggraver, au point de provoquer une cyanose – une coloration bleutée des lèvres ou des doigts –, signe d'une mauvaise oxygénation. Cette situation impose une prise en charge médicale immédiate. L'épiglottite, elle, se distingue par un début très brutal : forte fièvre, impossibilité d'avaler sa salive, hypersalivation et tendance à se pencher en

avant pour respirer. En raison du risque d'asphyxie, l'enfant doit être transféré sans délai à l'hôpital.

PRISE EN CHARGE ET TRAITEMENTS

Le traitement dépend principalement de la forme de laryngite et de la gravité des symptômes. Dans les cas bénins de laryngite striduleuse, la prise en charge se déroule généralement à domicile. L'humidification de l'air est recommandée pour soulager les muqueuses irritées. Les médecins prescrivent souvent des corticoïdes oraux afin de réduire rapidement l'inflammation du larynx. En présence de signes de détresse respiratoire, l'hospitalisation devient nécessaire : les équipes médicales utilisent alors des aérosols de corticoïdes, parfois d'adrénaline, ou des corticoïdes par voie générale.

Pour l'épiglottite, la priorité est la sécurité des voies respiratoires. L'enfant est hospitalisé en réanimation, parfois intubé, et reçoit un traitement associant antibiotiques et corticoïdes.



QUAND FAUT-IL CONSULTER EN URGENCE ?

Même si la laryngite aiguë reste une maladie bénigne dans la majorité des cas, certains symptômes justifient d'appeler immédiatement le Samu : fièvre élevée, difficulté respiratoire sévère, coloration bleutée des lèvres, voix très affaiblie ou étouffée, hypersalivation ou position penchée en avant indiquant une gêne respiratoire majeure.

SOULAGER LA TOUX EN ATTENDANT LE MÉDECIN

La toux aboyante, très caractéristique, est souvent impressionnante pour les parents. Avant la consultation médicale, certaines mesures simples peuvent améliorer la respiration de l'enfant. L'air humide facilite le passage de l'air : un humidificateur peut être utilisé, ou, à défaut, une salle de bains remplie de vapeur en ouvrant les robinets d'eau chaude. Rester une vingtaine de minutes dans cet environnement humide aide à diminuer l'irritation et à apaiser la toux.



NUMÉROS UTILES

**URGENCE ET
SÉCURITÉ
SAMU**
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

**CHU
BEN AKOUN**
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

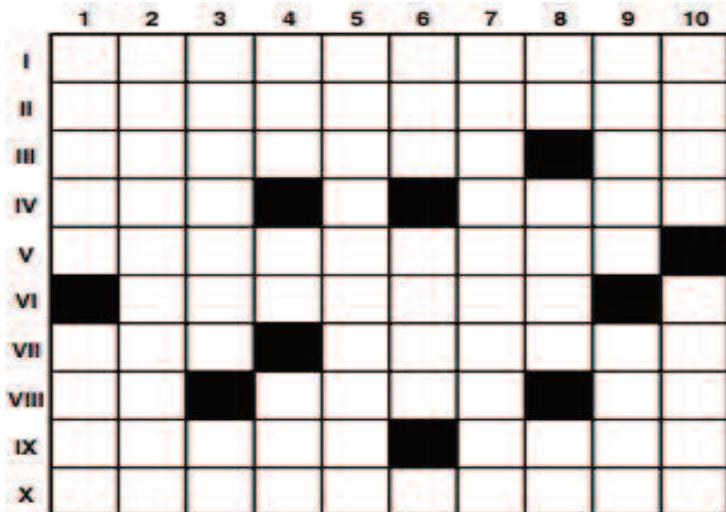
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1306



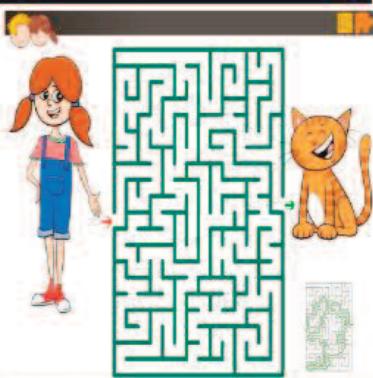
HORIZONTALEMENT

I. Essai au labo. II. Enigmatique. III. Champs de courses. Participe. IV. Pierre dure. Choisis. V. Sacrifiée par son père. VI. Appelasse. VII. Possessif. Magnifique personnage de roman. VIII. En vogue. Disparue. Rapport inversé. IX. Encre seiche. Senteur marine. X. Relatives à un équidé.

VERTICALEMENT

1. Abrasif. Sauf-conduit. 2. Instruments à bois. 3. Grands miroirs. Grecque. 4. Etablissements, en bref. Pronom. Dernière scène. 5. Rembauchai. 6. Courroux. Amateur de lentilles. 7. Cinéaste soviétique. 8. Négation. Fonds de bouteilles. Indéfini. 9. Sénat romain. Il faut avoir de l'estomac pour supporter un tel échec. 10. Sortie au théâtre. Catégories.

CHOISIS LE BON CHEMIN



SOLUTION N°1305

I	M	A	R	R	O	N	N	I	E	R
II	E	T	O	U	R	D	E	R	I	E
III	G	O	D	E	T	C	N	R	S	
IV	A	M	E	L	I	O	R	E	E	
V	L	E	X	E	L	G	O		E	
VI	O	D	E	X	I	L	E	O	N	
VII	M	A	O	X	A	V	O	C	A	T
VIII	A	R	T	X	P	E	G	A	S	E
IX	N	U	D	E	S	I	R		N	
X	E	M	A	X	E	T	A	T		

PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1305

7	3	6	8	4	5	2	1	9
2	5	4	7	1	9	6	8	3
9	8	1	6	3	2	5	4	7
3	2	9	1	8	6	4	7	5
5	1	8	9	7	4	3	2	6
6	4	7	5	2	3	1	9	8
1	6	3	4	9	8	7	5	2
4	9	5	2	6	7	8	3	1
8	7	2	3	5	1	9	6	4

MOTS MÊLÉS

U	M	L	S	V	I	E	N	N	E	L	L	I	A
O	O	V	E	I	B	A	L	I	D	T	U	N	I
D	N	A	N	L	R	D	V	A	U	L	O	P	S
N	A	L	E	E	A	O	A	I	B	E	E	E	B
A	C	G	H	V	S	L	Q	Y	L	K	S	U	O
M	O	E	T	R	I	P	O	L	I	N	I	N	N
T	T	R	A	S	L	L	I	N	N	R	I	D	N
A	S	V	N	U	I	N	L	E	D	L	I	U	E
K	I	D	O	C	A	N	B	E	R	R	A	O	S
S	R	B	K	M	O	A	G	E	D	B	E	C	O
DAK	K	A	R	G	V	B	A	U	O	R	S	F	N
K	P	N	M	D	T	E	M	J	P	G	A	O	I
A	A	M	A	N	A	R	I	T	A	O	A	M	A
P	I	D	B	A	S	E	M	O	R	T	U	R	I
S	A	C	A	R	A	C	R	A	B	A	T	R	P

ALGER
AMMAN
ATHENES
BAGDAD
BALE
BAMAKO
BERLIN
BOGOTA
BRASILIA
CANBERRA
CARACAS
DAKAR
DAMAS
DUBLIN
EREVAN

KABOUL
KATMANDOU
LILLE
LIMA
LISBONNE
LOME
LONDRES
MADRID
MANILLE
MONACO
MOSCOU
PANAMA
PARIS
PEKIN
PRAGUE

RABAT
RIYAD
ROME
SANAA
SEOUL
SINGAPOUR
SOFIA
TEHERAN
TIRANA
TRIPOLI
TUNIS
VARSOVIE
VIENNE
VILLE
VILNIUS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°292

Le mot-mystère est : MARSEILLE

ALGÉRIE – IRAK (AUJOURD'HUI À 18H)

LES VERTS POUR LA CONFIRMATION

P.15



LA CHRONIQUE DU MONDIAL ARABE LA SYRIE ET LA PALESTINE pansent leurs plaies par le foot

La Coupe arabe Fifa livre déjà ses premières sentences. Donnés au moins favoris de leur groupe, voire de tout le tournoi, la Tunisie, comme le Qatar, pays organisateur, sont déjà éjectés de la compétition. L'un, comme l'autre, ne sont finalement même pas parvenus à passer le premier cap des poules. Pour le Qatar, c'est la grande désillusion. Pronostiqué pour aller, cette fois, encore plus loin, après avoir atteint les demi-finales, lors de la précédente édition, le Qatar devra désormais se contenter de continuer

à s'enorgueillir de cette ancienne performance, qu'il n'a même pas pu rééditer. La Tunisie, malheureux finaliste, à qui on accordait de similaires ambitions, a tout autant déçu. Les deux ont été rabroués logiquement sur le terrain par leurs adversaires directs, la Syrie et la Palestine, supposés au départ, à tort tout compte fait, outsiders de ce Groupe A. La Tunisie, out, aura tout de même réussi à sauver l'honneur, dimanche dernier au stade d'Al Bayt, grâce à une victoire (3-0) qui a condamné définitivement les Qatariens à également plier bagages. A 47 km de là, à l'Education city



stadium, la Syrie et la Palestine ont scellé, la main dans la main, au terme de leur nul vierge, leur accession au prochain tour. La communion était totale sur le rectangle, comme dans les tribunes. L'espace d'une qualification, les deux nations, contusionnées par les guerres, ont pansé leurs plaies par le foot. C'est la magie, et le pouvoir du sport Roi.

Par Djaffar Chilab

Le programme d'aujourd'hui

Groupe C
A 15h30
Emirats AU - Koweït
Egypte - Jordanie

Groupe D
A 18h

Algérie - Irak
Bahreïn - Soudan

COUPE ARABE FIFA 2025 – GROUPE C (AUJOURD'HUI À 15H30)

UNE DERNIÈRE JOURNÉE À SUSPENSE



Le suspense a atteint son paroxysme dans le Groupe C de la Coupe arabe Fifa 2025. Cet après-midi, l'Égypte affrontera la Jordanie, tandis que le Koweït défiera les Emirats arabes unis. Ces deux matchs, disputés simultanément, désigneront l'équipe qui accompagnera la Jordanie en quarts de finale.

ÉGYPTE – JORDANIE : UN DUEL DÉCISIF AUX ALLURES DE CHOC DES EXTRÉMES

Tous les regards sont tournés vers le stade Al-Thumama où l'Égypte, annoncée favorite en début de tournoi, joue sa survie face à une Jordanie impressionnante depuis le coup d'envoi. Déjà qualifiée et assurée de finir en tête, la sélection jordanienne a dominé le Koweït (3-1) puis les Emirats arabes unis (2-1), affichant un football réaliste et parfaitement maîtrisé.

Les Pharaons, eux, se retrouvent dos au mur. Après deux matchs nuls (1-1 contre le Koweït puis 1-1 contre les Emirats arabes unis), ils doivent impérativement gagner pour valider leur billet en quarts sans dépendre du résultat de l'autre rencontre. Un nul pourrait suffire,



mais seulement si l'autre match se conclut également par un partage des points.

Une défaite, en revanche, signifierait une élimination prémature. Le sélectionneur devrait donc miser sur un dispositif offensif pour tenter de déstabiliser une arrière-garde jordanienne solide, mais pas exempte de failles.

KOWEÏT – ÉMIRATS ARABES UNIS : ULTIME CHANCE POUR CRÉER LA SURPRISE

Au même moment, au stade 974, le Koweït et les Emirats arabes unis disputent le match de la

dernière chance. Avec un seul point chacun, les deux équipes n'ont d'autre option que de viser la victoire pour rester en vie dans la compétition.

Un succès, combiné à une contre-performance de l'Égypte, pourrait renverser le scénario du groupe et offrir une qualification inattendue. Le Koweït, largement battu par la Jordanie lors de son entrée en lice, a ensuite montré davantage de caractère face à l'Égypte. Les Emirats arabes unis, malgré un nul encourageant contre les Pharaons et une défaite face à la Jordanie, voudront terminer sur une note positive, voire créer l'exploit dans les dernières minutes de ce premier tour. Cette dernière journée du Groupe C s'annonce explosive, avec des

enjeux clairs pour toutes les équipes en lice. Entre la Jordanie déjà assurée de la première place et l'Égypte qui joue sa survie, sans oublier le duel à suspense entre le Koweït et les Emirats arabes unis, chaque match pourrait redistribuer les cartes et offrir des surprises jusqu'au coup de sifflet final. Les quarts de finale de la Coupe arabe 2025 promettent ainsi une intensité maximale et des rebondissements passionnants pour les supporters. Pour rappel, le 1er de ce groupe, à savoir la Jordanie, jouera contre le deuxième du Groupe D qui compte dans ces rangs, l'Algérie, l'Irak et le Soudan, le Bahreïn étant définitivement éliminé.

Omar Lazela



Groupe A la Tunisie et le Qatar éliminés

C'est un véritable séisme dans le Groupe A de la Coupe arabe 2025. Les deux équipes promises à briller, le Qatar, pays hôte, et la Tunisie, annoncée comme favorite, ont été éliminées dès la phase de poules. À leur place, ce sont les outsiders du groupe, la Syrie et la Palestine, qui tirent leur épingle du jeu et décrochent leur qualification pour les quarts de finale. La dernière journée s'annonçait électrique : pour espérer continuer l'aventure, il fallait que le Qatar ou la Tunisie s'impose et espère un faux pas dans le match entre la Syrie et la Palestine. Sur le papier, les Tunisiens ont fait le nécessaire, offrant une prestation solide et aboutie. Ils ont signé une victoire éclatante (3-0) face au pays hôte. Ben Romdhane a ouvert le score dès la 16e minute, Meriah a doublé la mise à la 62e et Ben Ali a scellé le succès dans le temps additionnel (90e+1). Mais malgré cette démonstration, le calcul était cruel : la Tunisie est éliminée, victime des résultats

conjoints des autres rencontres. Pour le Qatar, la désillusion est totale. Espérant tirer parti de son statut de pays organisateur pour briller, le team de Félix Sánchez termine dernier du groupe, incapable de transformer ses efforts en points décisifs. Une sortie prémature qui souligne les limites d'une équipe attendue au tournant.

Pendant ce temps, la Syrie et la Palestine ont joué la prudence et l'efficacité en se neutralisant (0-0) dans un match engagé et stratégique. Cette égalité suffisait à assurer leur qualification : la Palestine conserve la tête du groupe, tandis que la Syrie finit deuxième, s'offrant ainsi une place inattendue dans les quarts de finale.

C'est donc une surprise qui bouleverse les pronostics et offre aux deux petites équipes du groupe une occasion en or de briller dans la suite de la compétition, tandis que deux mastodontes du football arabe quittent déjà le tournoi.

G.S.E.

COUPE ARABE FIFA 2025 - ALGÉRIE – IRAK (AUJOURD'HUI À 18H)

POUR CONFIRMER LA QUALIF' ET LA SUPRÉMATIE

L'Algérie affronte l'Irak, aujourd'hui à partir de 18 heures, pour le compte de la 3^e journée du Groupe D de la Fifa Arab Cup 2025, au Khalifa International Stadium à Doha. Après un nul inaugural (0 - 0) contre le Soudan et une large victoire (5 - 1) contre Bahreïn, les Verts devraient valider sans encombre leur qualification pour les quarts de finale.

Tenu, en effet, en échec, lors de son premier match, par le Soudan, avec un second acte passé à 10 après l'expulsion de Adam Ounas, l'Algérie a su rebondir face à Bahreïn avec une «manita» éclatante (5 - 1), lors de son second match, signe que le collectif a bien retrouvé des couleurs.

Particulièrement, avec les incorporations de Sayoud et Brahimi qui ont propulsé la ligne d'attaque victorieusement animée par le duo Berkane - Boubina. De son côté, l'Irak a démarré fort en s'imposant (2 - 1) contre Bahreïn, puis enchaîné avec un second succès (2 - 0) contre le Soudan, prenant alors la tête du groupe avec 6 points.

Soit avec deux de plus sur les Verts qui suivent de près en seconde position. Avec deux victoires en autant de matchs, les Lions mésopotamiens aborderont cette rencontre avec confiance, et surtout rassurés d'avoir déjà assuré leur qualification au prochain tour.

L'Algérie

l'est également, à moins d'une défaite, et d'une spectaculaire victoire du Soudan de plus de six buts sur Bahreïn, lors de l'autre match de ce groupe qui se jouera en même temps. Ce qui relève de l'improbable, même dans le virtuel quasiment. Cela dit, l'Algérie comme l'Irak joueront pour assurer chacun de son côté le meilleur classement possible, mais aussi pour le prestige.

UN DUEL DE PRESTIGE

D'un côté, l'Irak se présentera en tant que leader du groupe qui cherchera à confirmer son actuel statut et montrer qu'il peut

rivaliser avec les favoris, à commencer par son adversaire du jour qui se trouve être, doit-on le rappeler, le champion en titre. Et de l'autre, l'Algérie qui foulera la pelouse, en tant que tel, pour confirmer justement sa

détermination à garder son trophée et prouver que la marche manquée contre le Soudan n'était qu'un petit couac de départ. Dans cette bataille, les deux nations s'exercent à marquer les esprits dans cette compétition régionale majeure, à la veille d'autres confrontations avec les autres adversaires qui se retrouveront sur leurs parcours respectifs. En définitive, ce duel Algérie – Irak s'annonce explosif entre des Verts revigorés et portés par leur dernière belle victoire et des Irakiens ambitieux à souhait et surtout bien lancés dans la compétition. Le match s'annonce donc décisif, non seulement pour la qualification, mais pour la dynamique psychologique avant les quarts. Ce qui préside une rencontre engagée, intense et particulièrement tactique entre les coachs des deux sélections. L'Algérie reste toutefois logiquement favorite, même si le rapport de force n'est pas vraiment déséquilibré au vu de ce que l'équipe irakienne a déjà montré lors de ces deux précédentes sorties. Côté effectif, l'Algérie risque de ne pas pouvoir compter sur Amir Sayoud et Naoufel Khacef, souffrant de blessures. Les Irakiens seront, eux, selon les dernières informations distillées, contraints de se passer des services de leur buteur Aymen Hussein et Sherko Kareem, également souffrants, alors que Saadoun est suspendu pour cumul de cartons. Faraj aurait lui été autorisé, dit-on, par son sélectionneur, à quitter le tournoi, en vue de concrétiser son transfert dans un club européen.

Djaffar C.



COUPE D'ALGÉRIE (16^{ES} DE FINALE)

USMH – JSK vendredi au Nelson-Mandela stadium



La Fédération algérienne de football a rendu public, dimanche dernier, le programme portant les dates et stades qui abriteront les matches des 16es de finale de la

Coupe d'Algérie 2026. Les rencontres s'étaleront sur cinq jours et débuteront dès jeudi 11 décembre. Le programme sera clôturé par la dernière rencontre qui opposera le WA Aïn Benian au CR Belouizdad, lundi 15 décembre à partir de 19 heures, au stade du 5-Juillet.

D. C.

PROGRAMME

Jeudi

Paradou AC - US Faubourg (14H)
MB Barika - MC Saïda (14H)
JSM Béjaïa - WA Boufarik (14H)
A Bou Saâda - NA Hussein Dey (14H)
JB Ain Kercha - ASM Oran (14H)
CA Batna - E Koléa (14H)

CS Constantine - CR Témouchent (17H)

Vendredi

FCB Frenda - ASO Chlef (14H30)
US Bechar Djedid - ES Sétif (14H30)
USM El Harrach - JS Kabylie (15H)

Samedi

MC Alger - USM Khencela (17H)
ES Ben Aknoun - ESF Bir El Ater (14H)
JS Saoura - AS Khroub (15H)

RC Arbaâ - ES Mostaganem (14H)

Dimanche

USM Alger - MO Constantine (19H)
WB Aïn Benian - CR Belouizdad (19H)

Lundi

WB Aïn Benian - CR Belouizdad (19H)



ACCIDENT SURVENU À BENI ABBES

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIFA AU CHEVET DES BLESSÉS

Le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a rendu visite, lundi à l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja, aux blessés de l'accident de la route survenu à Beni Abbès, pour s'enquérir de leur état de santé, indique un communiqué du ministère de la Défense (MDN). "Suite au tragique accident de la route survenu samedi 6 décembre 2025 dans la wilaya de Beni Abbès, causant le décès de (14) citoyens, dont deux (2) militaires, et la blessure de plusieurs autres personnes, et en exécution des instructions de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du

ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, (19) blessés (4 citoyens civils et 15 personnels de l'ANP) ont été évacués vers l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja /1 RM, et ce, afin de recevoir les soins et la prise en charge nécessaires", souligne la même source. Dans ce cadre, ajoute le communiqué, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, accompagné du directeur central des services de santé militaire du MDN, "s'est rendu dans la matinée d'aujourd'hui, lundi 08 décembre 2025, au chevet des blessés à l'hôpital central de l'Armée à Ain Naadja/1 RM, où il s'est enquis de leur état de santé et les a assurés, ainsi que leurs familles, de son soutien, tout en leur souhaitant un prompt rétablissement".



LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

LA NOUVELLE ALGÉRIE EN MARCHE

À quelques jours seulement de la fin de l'année 2025, l'Algérie se tient à l'aube d'une phase décisive de son développement national. La revue El Djéich, dans sa dernière livraison parue hier, a insisté sur l'importance cruciale du parachèvement du projet de renouveau national et sur la responsabilité collective que cela implique.

La revue *El Djéich*, dans son éditorial intitulé «Parachèvement du projet de renouveau national : une responsabilité de tous», affirme que «les étapes franchies sur la voie du parachèvement du projet de renouveau national, que reflètent les différents indicateurs, traduisent la nouvelle ambition économique de l'Algérie qui se veut diversifiée, la création de facteurs de richesse et la diversification des sources de revenus hors hydrocarbures».

L'éditorial insiste sur la portée des réalisations dans des secteurs stratégiques, notant que «les efforts acharnés déployés ces dernières années ont porté leurs fruits dans plusieurs secteurs vitaux et stratégiques, à l'exemple de l'industrie, de l'agriculture, des infrastructures et divers programmes sociaux au profit du citoyen». Dans ce sens, la publication est revenue sur les déclarations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a lui-même « rappelé que malgré les batailles et les rumeurs auxquelles nous avons fait face dans les premières années du premier mandat, il n'en demeure pas moins que les auteurs de ces manœuvres n'ont pas pu arrêter la marche de l'Algérie nouvelle ». Il a également précisé que « l'Algérie connaîtra, dans le courant de l'année qui s'annonce, un nouveau et véritable départ qui la mènera définitivement vers la sécurité» et que « la situation économique est maîtrisée et tous les indicateurs sont positifs ».

La revue a mis un accent particulier sur les secteurs de l'énergie et des mines, notant que « l'Algérie parie sur plusieurs secteurs, à leur tête l'énergie et les mines, grâce à un programme prometteur d'investissement dans les industries minières ». L'objectif est clair : accroître la production et l'exportation de minerais stratégiques dont regorge l'Algérie, à l'instar du fer, du phosphate, du zinc, de l'or. Parmi les projets phares, *El Djéich* cite « le projet de Gara Djebilet pour la production de fer et le projet de Blad Al Hadba à Tébessa pour la production de phosphate », qualifiant ces initiatives de

«fondamentales au renforcement de l'économie nationale » et inscrivant leur réalisation dans « une vision globale visant à optimiser l'exploitation des ressources naturelles ». L'infrastructure figure également parmi les priorités stratégiques. La revue a rappelé que « la réalisation des objectifs de développement souhaités nécessite une infrastructure importante et avancée ». Le texte a mis en avant « la ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf, dont la réalisation n'a pris qu'une année et demie et qui entrera en service dans les prochains jours », ainsi que « la construction d'une autre ligne ferroviaire qui transportera le phosphate de Tébessa à Annaba ». Les complexes de dessalement de l'eau de mer, desservant plusieurs wilayas, sont également cités comme « un acquis historique qui permet à l'Algérie d'atteindre un niveau avancé en matière de sécurité hydrique ». Par ailleurs, l'éditorial a relevé la place centrale de l'innovation et de l'entrepreneuriat, notant que « la nouvelle Algérie victorieuse a également ouvert grandes les portes aux start-up, actuellement au nombre de 10 000, avec pour objectif de les porter à 20 000 à l'horizon 2029 ».

La revue a, de plus, insisté sur le rôle des jeunes comme « véritable richesse du pays » et rappelle que « le climat des investissements s'est traduit par l'enregistrement par l'Algérie de plus de 17 000 projets d'investissement ». Le logement, lui aussi, est présenté comme « un des indicateurs économiques les plus marquants du développement national », inscrit dans « une politique sociale efficace fondée sur la consécration du caractère social de l'Etat en tant que principe ancré, inspiré de la Déclaration du 1er Novembre 1954 ».

La source a insisté sur la dimension diplomatique et sécuritaire de cette dynamique, précisant que « la finalité de tout cela est de renforcer la puissance de l'Etat, l'indépendance de sa décision et de préserver la position prestigieuse que l'Algérie occupe à l'échelle régionale et internationale », notamment grâce au « dynamisme de notre diplomatie qui a gagné respect et reconnaissance dans les différents



fora ». Les acquis réalisés ne sont « pas le fruit de simples coïncidences, mais plutôt le résultat d'une vision prospective, de la conjugaison des efforts de l'ensemble des Algériens et de divers secteurs et institutions parmi lesquels l'Armée nationale populaire ». L'éditorial rappelle le rôle de l'armée dans la promotion du développement et l'autosuffisance technologique, citant le général d'armée Saïd Chanegriha : « Les expériences à travers l'Histoire ont prouvé que les pays qui comptent sur leurs propres forces et leurs composantes internes sont plus à même que

les autres de faire face aux menaces extérieures, car la cohésion du peuple avec sa direction et les institutions de son Etat constitue la pierre angulaire dans l'édification des fondements de la sécurité nationale et la réalisation de la stabilité de l'Etat ».

L'éditorialiste ajoute que les choix stratégiques de l'Algérie permettent « de façonnier son avenir en assurant une sécurité nationale durable, reposant sur la cohésion des institutions et la complémentarité des efforts, à la lumière d'une vision stratégique s'appuyant sur les compétences algériennes et l'efficacité de l'édification de l'Etat au service du pays et du citoyen ».

Enfin, la revue souligne avec insistance que « le chemin est encore long et ardu », et que la responsabilité de chacun est engagée pour «parachever le projet de renouveau de la nouvelle Algérie victorieuse, de renforcer sa puissance et son immunité, afin qu'elle demeure toujours libre, prospère, sûre et souveraine ».

L'éditorial a conclu sur un message de mobilisation collective, rappelant que « la cohésion nationale, l'engagement des institutions et la contribution de chaque citoyen sont indispensables pour assurer l'avenir de l'Algérie ». Ainsi, la route vers le parachèvement du projet de renouveau national demeure exigeante, mais elle s'inscrit dans une dynamique solide, portée par une détermination collective et un engagement inébranlable à bâtir une Algérie libre, forte et victorieuse.

G. Salah Eddine